Assises du cyclisme dans l’Eure

Le samedi 14 janvier 2023

Le déroulé de la journée est le suivant :

9h45 - 10h30 : Dématérialisation du dépôt et de l’instruction des dossiers de déclaration et d’autorisation des manifestations sportives

10h30 - 11h15 : Communication des clubs (en interne et en externe)

11h15 - 12h15 : Championnat de France cycliste des Masters organisé par le comité départemental du 21 au 23 juillet 2023 aux Baux Sainte-Croix

12h15 - 14h00 : Pause déjeuner

14h00 - 15h00 : Calendrier des écoles de vélo départementales

15h00 - 17h00 : Calendrier des courses 2023 dans l'Eure

Pour rappel, quelques demandes à l’intention des clubs

1 – Mon message de demande du 21 décembre 2022, pour récupérer quelques parcours d’entrainements sur notre Département pour ensuite les faire figurer sur la plateforme animée KINOMAP

2 – N’oubliez pas, dès que votre réaffiliation est effective au niveau du Comité régional, de régler votre cotisation annuelle au Comité départemental (100 €), auprès de Jean CORNU.

Dématérialisation du dépôt et de l’instruction des dossiers de déclaration et d’autorisation des manifestations sportives

Monsieur Baptiste POUZET
Madame Réjane ROCHETTE

Communication des clubs (en interne et en externe)

Gérard ROY
Jean-Luc DELUGAN

<u>Communication interne :</u>
- Quelle communication en interne pour chaque club ➔ La parole est aux clubs

<u>Communication externe :</u>
- Intervention vidéo de Philippe GUINCHARD (responsable rubrique des sports Eure-Infos / La Dépêche)
- Quelle fréquence ont les clubs pour contacter la presse afin d'insérer des articles ?
- Quels sujets et combien d'articles en moyenne sont publiés annuellement ? Que font les clubs de ces articles ?
- Quelle communication vis-à-vis du site du Comité régional ? Voir message du Comité régional du 12 janvier 2023.
- Combien de clubs possèdent un site Facebook ? Un blog ? Elaborent une plaquette annuelle avec annonceurs ? Ou autres ?

Championnat de France des Masters

Michel FRANCOIS
Jean-Luc DELUGAN
Jean CORNU
Cédric POINTEAU

Ce que le Comité départemental attend des 27 clubs Eurois

1 - La nomination de bénévoles pour aider à l'organisation générale + assurer le rôle de signaleurs pour les 3 journées de courses

2 – Trouver des motards bénévoles susceptibles de participer à l'encadrement des courses

3 – Proposer des véhicules de clubs pour encadrer les épreuves

4 – Trouver des partenaires financiers pour aider à boucler le budget

5 – Une représentation des clubs au niveau des compétiteurs (épreuves individuelles et contre la montre par équipe)

6 – Une répartition des taches à assurer pour cette organisation (selon tableau joint)

Ce que le Comité départemental attend des 27 clubs Eurois

<u>Liste de besoins en matériels (selon ce que possèdent les clubs) :</u>

- Moyens de protection panneaux -> *tapis, bottes de paille*
- Bombes de peinture Fluo. *Marquage au sol pour signaler les dangers*
- Rubalise
- K10
- Sifflets
- Gilets de signalisation signaleurs x200
- Panneaux de direction sens course x40 *flèche*
- Panneaux de signalisation. *Parking, permanence dossards, WC, Douches, contrôle médical, …*
- Panneaux signalisation emplacement signaleurs. *PR1, PR2, PR3, PR4, …*

Calendrier des épreuves école de cyclisme

Calendrier des épreuves 2023 dans l'Eure

Pour mémoire, élément à ne pas oublier dans le cadre des organisations

1 - Dans le cadre de l'organisation d'une Open 3 + Access 1 et 2, un club peut y engager tous ses coureurs (jusqu'à Access 4), même si la course en elle même n'est pas ouverte à cette catégorie.

C'est une nouveauté de la FFC pour 2023, vis à vis des clubs.

La case à cocher pour ajouter les coureurs Access 3-4 du club organisateur est automatiquement cochée par l'outils Cicleweb.

2 - La catégorie U 19 n’existe que pour les épreuves nationales ou les coupes de Normandie. En dehors de ces courses, les coureurs U19 sont classés en Open et Access 1-2.